

0630052P
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE C. ET P. VIRLOGEUX
1 RUE DU GENERAL CHAPSAL
63201 RIOM CEDEX
Tel : 0473646100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CONCOURS ELOQUENCE 2022/2023

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 31
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/10/2022
Réuni le : 18/10/2022
Sous la présidence de : Alain Cheraa
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

REMISE DE PRIX dans le cadre du concours d'éloquence 2022/2023
Un concours d'éloquence est organisé par deux Professeurs de l'établissement : Madame BERTHET et Monsieur MEENS. Dans ce cadre, Il est envisagé de récompenser les trois meilleures prestations d'élèves. Ces récompenses prendraient la forme de bons d'achats de 15 €, 25 € et 35 € dans une librairie de Riom.
Le chef d'établissement sollicite l'accord du conseil pour prendre en charge cette dépense sur le budget de l'établissement

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0